

Taxi le journal

Bureau du taxi
et du remorquage
de Montréal

DANS CE NUMÉRO

RÉSULTATS

Sondage Service clientèle 3

PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Transport adapté 4

DES NOUVELLES DE

Tourisme Montréal 6

POSTES D'ATTENTE

Ça bouge dans Ville-Marie... 7

UNE PREMIÈRE À MONTRÉAL

L'Art dans le taxi ! 14

LANTERNONS

Le BTR sera plus vigilant 14

LE BTR TOUJOURS À L'ŒUVRE

DEUX AUTRES TAXIS ILLÉGAUX SAISIS EN UN MOIS !

Le Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal continue à faire la vie dure aux individus qui font illégalement du transport rémunéré de personnes.

Ainsi, à la fin de 2004, les inspecteurs du BTR obtiennent des informations à l'effet qu'un individu exploite notamment une entreprise offrant les services de taxi entre le centre-ville et l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Après vérification, ils constatent que l'entreprise n'est enregistrée nulle part dans le fichier du BTR et décident donc d'intervenir.

Dans l'après-midi du 7 janvier dernier, le suspect est repéré dans le centre-ville de Montréal. Il prend la direction de l'aéroport et y dépose un groupe d'individus. Dès qu'il tente de quitter les lieux, il est intercepté au bas de la rampe des départs par une équipe composée d'un inspecteur et de policiers de la section motard.

Une fois les constatations d'usage terminées, le véhicule est saisi par les policiers du SPVM et expédié à la fourrière.



Saisie du 28 janvier 2005

Le BTR frappe encore

Trois semaines plus tard, les inspecteurs du BTR récidivent, cette fois auprès d'un chauffeur spécialisé dans les longues distances, parfois même à l'extérieur de la province et recrutant sa clientèle par le biais des petites annonces dans des lieux publics.

C'est ainsi que le 28 janvier, l'individu prend à son bord des passagers à Repentigny pour les amener à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Ce jour là, lorsque la Dodge Caravan 2004 bleu se pointe le bout de la carrosserie au bas de la rampe d'accès à l'aire de départ, les inspecteurs du BTR et des policiers du SPVM interceptent le véhicule qui est saisi sur le champ par les policiers et immédiatement remorqué à la fourrière.

Le chauffeur s'en est tiré avec une amende dépassant les 400 \$, plus les frais, pour récupérer son véhicule. Une randonnée bien dispendieuse pour un chauffeur téméraire...



Saisie du 7 janvier 2005

TLJ SUR LE WEB !!!!!

Vous pouvez maintenant consulter **Taxi Le Journal** sur Internet ! En effet, vous n'avez qu'à vous rendre à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/taxi-remorquage et vous y trouverez la présente édition, de même que toutes les éditions précédentes, depuis octobre 2003.

Dorénavant, toutes les parutions de **Taxi Le Journal** se retrouveront à cette adresse.

765-3577

FINANCEMENT TAXI

RABAIS!

Lors de la dernière année, **nos ristournes** versées aux membres correspondaient à **environ 1,30 % de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins peut vous offrir.

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 254

LES AVANTAGES :

- **Financement jusqu'à 75 % avec rabais de taux très très intéressant**
- **Amortissement : possibilité jusqu'à 12 ans**
- **Auto taxi : financement jusqu'à 100 % avec rabais de taux très, très intéressant**
- **Différents termes de financement taxi, de 1 an à 5 ans**
- **Assurance-vie et assurance-invalidité non obligatoires**
- **Coffret de sûreté gratuit pour la première année**
- **Aucune cotisation**
- **Aucuns frais d'ouverture de dossier**
- **Aucuns frais de renouvellement**
- **Rendez-vous très très très rapide**
- **Réponse pour autorisation de votre financement en 48 heures**
- **Beaucoup d'autres avantages pour vous et vos proches**

Contactez-nous, vous serez surpris de constater comment nos conditions sont très, très avantageuses et comment il est très, très facile d'obtenir du financement taxi. Pourquoi ne pas profiter de ces avantages et ainsi obtenir un nouveau financement taxi, ou tout simplement augmenter votre financement taxi actuel !

C'est facile, informez vous !



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint Paul

(514) 765-3577 poste 254

2645 rue Allard, Montréal (Québec) H4E 2L7
Arrondissement Sud-Ouest

SONDAGE

Service à la clientèle du BTR

Depuis le mois de novembre 2003, le Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal effectue un sondage permanent auprès de la clientèle qui se présente à son comptoir afin de mesurer son degré de satisfaction quant aux services offerts. Ce sondage permet donc au BTR d'ajuster son fonctionnement afin de répondre le mieux possible aux besoins de l'industrie du taxi et à ceux de l'industrie remorquage.

Il y a quelques semaines, le BTR a fait le point sur les commentaires recueillis et TLJ s'est intéressé aux résultats. Pas moins de 2 700 questionnaires ont été expédiés et 622 ont été retournés, ce qui donne un taux de réponse de 23 %.

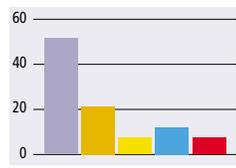
Pour un chauffeur de taxi ou de remorqueuse, remplir ou compléter des papiers doit demander un minimum de temps, car la clientèle sur la route n'attend pas. Le BTR a compris cela depuis longtemps et il s'assure que le service à la clientèle répond aux attentes qu'il s'est lui-même fixé. Si on se fie aux résultats du sondage, les objectifs sont atteints.

La compilation des résultats montre un taux de satisfaction de 96 % dans chacune des trois premières catégories, alors 82 % des répondants ont jugé le temps d'attente raisonnable, que les locaux ont été jugés propres par 97 % des répondants et faciles d'accès par 96 % de ceux-ci.

1 Importance du service à la clientèle

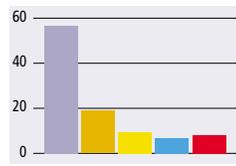
COURTOISIE

	en %
Le plus important	51.6
Très important	21.3
Moyennement important	7.5
Moins important	12.1
Pas important	7.5



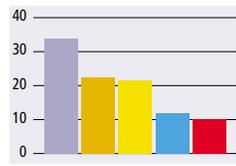
COMPÉTENCE

	en %
Le plus important	56.7
Très important	18.9
Moyennement important	9.5
Moins important	6.9
Pas important	8.0



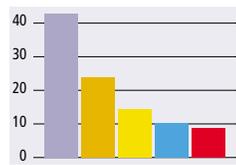
TEMPS D'ATTENTE

	en %
Le plus important	33.8
Très important	22.4
Moyennement important	21.6
Moins important	12.0
Pas important	10.2



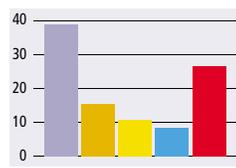
RAPIDITÉ DU SERVICE

	en %
Le plus important	42.9
Très important	23.8
Moyennement important	14.4
Moins important	10.2
Pas important	8.7



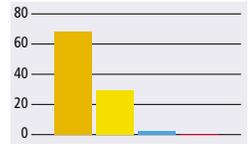
QUALITÉ DES LOCAUX

	en %
Le plus important	38.9
Très important	15.5
Moyennement important	10.7
Moins important	8.4
Pas important	26.5



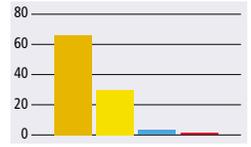
2 Les locaux sont propres et bien aménagés

	en %
totalément d'accord	68.0
plutôt d'accord	29.0
plutôt en désaccord	2.4
totalément en désaccord	0.6



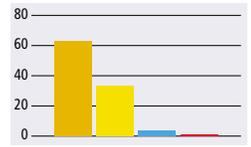
3 Les locaux sont faciles d'accès

	en %
totalément d'accord	66.0
plutôt d'accord	30.0
plutôt en désaccord	3.1
totalément en désaccord	1.1



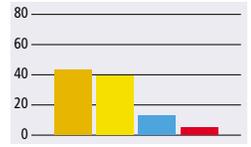
4 Le personnel est courtois

	en %
totalément d'accord	63.0
plutôt d'accord	33.0
plutôt en désaccord	3.7
totalément en désaccord	1.0



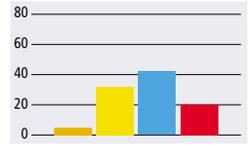
5 Le temps d'attente est raisonnable

	en %
totalément d'accord	43.0
plutôt d'accord	39.0
plutôt en désaccord	13.0
totalément en désaccord	5.0



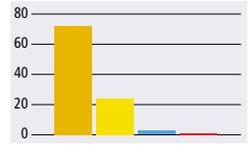
6 Qu'est-ce qui constitue un temps d'attente raisonnable pour vous ?

	en %
0-5 minutes	4.7
5-10 minutes	32.0
10-15 minutes	42.0
15-20 minutes	20.0



7 Une fois au comptoir, j'ai été servi rapidement

	en %
totalément d'accord	72.0
plutôt d'accord	24.0
plutôt en désaccord	2.6
totalément en désaccord	1.0



8 La personne qui m'a servi est compétente

	en %
totalément d'accord	72.0
plutôt d'accord	24.0
plutôt en désaccord	2.1
totalément en désaccord	1.1



Programme de subventions à l'adaptation des taxis

POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES

SE DÉPLAÇANT EN FAUTEUIL ROULANT

Le *Programme de subventions à l'adaptation des taxis pour le transport des personnes se déplaçant en fauteuil roulant*, adopté en octobre 2001, en est déjà rendu à la fin de sa quatrième année d'existence. D'une durée prévue de cinq ans, ce programme avait comme objectif l'adaptation de 351 taxis, à raison 1,4M \$ par année, pour un total de 7M \$.

Au total, pour le Québec, 55 subventions ont été accordées en 2001-2002 et 51 en 2002-2003. En 2003-2004, le ministère a accordé 26 subventions, de manière à respecter le budget exceptionnellement réduit pour une année. Le ministère des Transports a atteint tous ses objectifs en 2004-2005 avec 73 subventions accordées, dont 50 pour la seule Île de Montréal. La délivrance, depuis le

mois de juillet 2004, par la *Commission des transports du Québec*, de permis de taxi restreints au transport adapté n'est certainement pas étrangère à cette situation.

Lors de son adoption, le ministère avait établi un objectif de 178 taxis adaptés pour l'Île de Montréal sur un total de 351, soit 50,7 % de l'ensemble du Québec.

À ce jour, les 102 subventions versées pour Montréal représentent 49,7% du total (205). L'équilibre entre Montréal et le reste du Québec a donc été respecté dans l'attribution des subventions.

En ce qui concerne la distribution des subventions entre les trois agglomérations de l'île, l'Est de Montréal en a reçu 12 sur un

objectif de 13 (92 %), Montréal 87 sur 155 (56 %) et l'Ouest de Montréal 3 sur 10 (30 % de l'objectif). Globalement, à Montréal, le Programme de subventions à l'adaptation des taxis a atteint 57% des objectifs. En début de la prochaine année, la priorité sera accordée aux demandes en provenance de l'Ouest de Montréal, étant donné le retard à rattraper. Il faut par ailleurs remarquer qu'il ne reste qu'une seule subvention à accorder pour l'Est de Montréal.

Le ministère des Transports est heureux de la réception qu'a accordée l'industrie du taxi à ce programme et de l'intérêt démontré à l'égard de la desserte de la clientèle handicapée à mobilité réduite.

Claude Rodrigue, MTQ

Collaboration spéciale



Bouchard Assurances inc. Spécialistes en assurance taxi



Assurance-taxi globale professionnelle conçue spécialement pour rencontrer les besoins reliés aux activités d'une entreprise de taxi. Découvrez les caractéristiques de cette police à «trois têtes».

- ❶ Assurance automobile FPQ #1
- ❷ Responsabilité pour biens confiés
- ❸ Responsabilité civile d'entreprise

De plus...

- Choix varié de protections et de franchises
- Réparateur de votre choix
- Rapidité de règlement des sinistres
- Indemnité de 50 \$ par jour pour la perte résultant de l'immobilisation de votre véhicule (pertes non-responsables et responsables).

Tél. : (514) 766-7669 • Téléc. : (514) 766-7270 • Sans frais : 1-800-567-5046

La Page De



Ramener votre page complétée le Mercredi* entre 12H et 21H et courrez la chance de repartir avec votre cadeau.

*Valable seulement le Mercredi

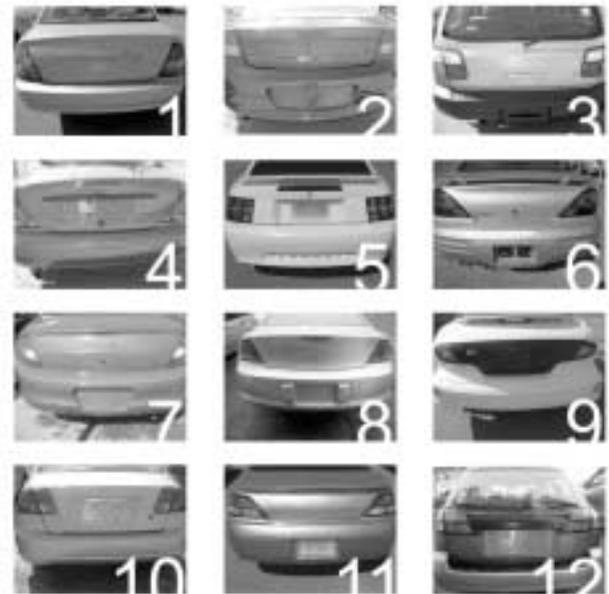
1-Trouvez les mots cachés

Acura	Ferrari	Kia	Nissan	Volkswagen
Aston-martin	Ford	Lamborghini	Oldsmobile	Volvo
Audi	Gmc	Land-rover	Plymouth	
Bentley	Honda	Lexus	Pontiac	
Bmw	Hummer	Lincoln	Porsche	
Buick	Hyundai	Maserati	Saab	
Cadillac	Infiniti	Mazda	Saturn	
Chevrolet	Isuzu	Mercedes	Subaru	
Chrysler	Jaguar	Mercury	Suzuki	
Dodge	Jeep	Mitshubishi	Toyota	

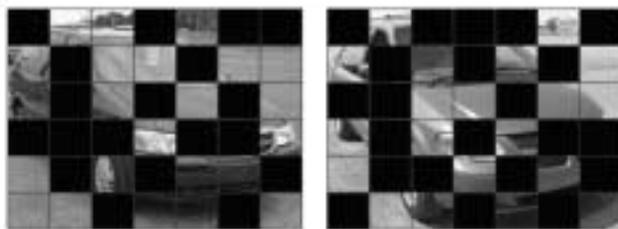
E	M	E	N	O	W	A	S	S	W	J	M	X	I	J	M	A	C	H	D
G	I	H	L	I	M	D	A	A	M	A	E	N	V	E	C	U	O	S	K
D	T	C	O	L	B	Z	A	A	S	Y	F	K	R	U	X	N	A	C	Y
O	S	S	C	D	A	A	B	E	S	I	C	C	R	C	D	T	A	E	B
D	H	R	N	T	N	M	R	Q	N	T	E	A	H	A	U	V	L	L	F
N	U	O	I	I	E	A	B	I	S	D	O	L	M	R	U	T	T	L	Y
I	B	P	L	K	T	L	T	O	E	C	E	N	S	N	Z	A	X	Y	
H	I	T	M	I	U	I	O	S	R	X	A	H	-	E	S	N	U	B	Y
P	S	O	J	X	M	V	I	R	U	G	J	L	B	M	D	E	X	S	B
L	H	Y	A	Q	C	G	F	S	V	R	H	K	L	-	A	M	D	L	I
Y	I	O	O	I	C	H	V	E	F	E	J	I	R	I	K	R	Z	E	N
M	K	T	Q	L	K	M	R	L	Y	E	H	O	N	C	D	D	T	I	R
O	C	A	S	Q	D	K	G	Y	E	R	V	C	I	I	H	A	K	I	J
U	R	A	B	U	S	S	I	P	S	E	U	U	D	H	X	U	C	A	N
T	R	L	J	G	E	Q	M	R	R	L	B	C	V	R	Z	W	G	W	H
H	K	G	V	O	L	V	O	O	A	P	E	P	R	U	O	U	M	U	L
I	A	D	N	U	Y	H	D	B	B	R	C	R	S	E	A	F	M	T	B
N	E	G	A	W	S	K	L	O	V	I	R	A	H	R	M	M	C	L	T
C	A	I	T	N	O	P	P	Y	S	S	L	E	X	T	E	L	N	Q	H
N	A	S	S	I	N	V	G	A	W	E	Q	E	F	R	A	U	D	I	Y

2-À quel véhicule appartient cet arrière ?

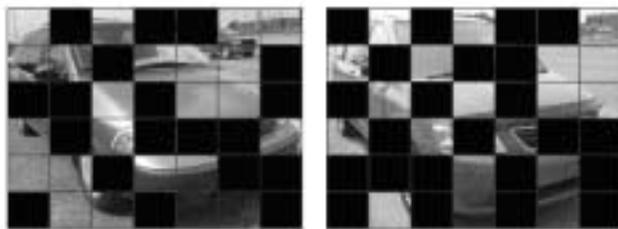
- | | | | |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------|
| A <input type="checkbox"/> | Chrysler Intrepid | G <input type="checkbox"/> | Honda Civic |
| B <input type="checkbox"/> | Chrysler Neon | H <input type="checkbox"/> | Mazda Protege |
| C <input type="checkbox"/> | Chrysler Sebring | I <input type="checkbox"/> | Pontiac Sunfire |
| D <input type="checkbox"/> | Ford Focus | J <input type="checkbox"/> | Subaru forester |
| E <input type="checkbox"/> | Ford Mustang | K <input type="checkbox"/> | Subaru Outback |
| F <input type="checkbox"/> | Pontiac Gd Am | L <input type="checkbox"/> | Toyota Solara |



3-Quelle camionnette se cache derrière cette image ?



1- _____ 2- _____



3- _____ 4- _____

4-Retrouvez le nom de cette voiture

- 1- hceo _____
- 2- sucfo _____
- 3- alpima _____
- 4- nubiroto _____
- 5- taliam _____
- 6- ferinsu _____
- 7- doracc _____
- 8- orolcal _____
- 9- vaacilre _____
- 10- itnerdip _____
- 11- rpoebet _____
- 12- talang _____
- 13- temese _____

*Réponses fournies dans ce numéro



PUBLICITÉ

général taximètre^{inc}

- **Vente et réparation de taximètres**
- **Installation de taximètres et radios**
- **Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

- **Taximètre Pulsar**
- **Système de caméra de sécurité pour taxi à partir de **36,65\$** par mois**
- **Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)**
- **Installation de support pour vélo**
- **Installation d'attache-remorque**



**1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1**
Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113

DES NOUVELLES DE TOURISME MONTRÉAL

Un projet de recherche unique et un partenariat exemplaire pour l'évaluation de l'expérience touristique

Tourisme Montréal est fier d'annoncer la réalisation d'un important projet de recherche portant sur l'évaluation de l'expérience touristique. Cette étude est rendue possible grâce à un partenariat financier entre Tourisme Montréal, Tourisme Québec et la Commission canadienne du tourisme. Le mandat de l'étude est réalisé par la firme SECOR Conseil.

Depuis plusieurs années déjà, Tourisme Montréal tente de vendre la ville sous un nouvel angle, celui de l'expérience touristique. Le mandat de l'étude consiste à développer une méthodologie d'évaluation de l'expérience touristique des visiteurs à Montréal. Il s'agit donc de mieux comprendre notre consommateur et de savoir si le produit (destination) promis est réellement senti par le visiteur.

L'étude comporte trois phases de développement. La première s'est déroulée au printemps 2004, il s'agissait d'une revue littéraire portant sur l'expérience touristique et la recherche de projet semblable. La deuxième phase, en cours présentement, porte sur le développement d'une méthodologie permettant de mesurer l'expérience touristique, le retour sur l'investissement d'une telle démarche et la création d'un index comparable. La réalisation du projet pilote sera mise en oeuvre à la troisième phase. Il s'agira de tester la méthodologie auprès des touristes montréalais.

Selon Charles Lapointe « Tourisme Montréal et l'industrie touristique canadienne se doivent de mesurer les résultats des efforts de vente, à l'étranger, de notre expérience touristique unique. En ce sens, il s'agit d'un projet de recherche novateur très important pour notre destination. »

« La mesure quantitative et qualitative de l'expérience touristique constitue l'un des aspects techniques de pointe en matière de

recherche de marché touristique », a affirmé Michele McKenzie, Présidente - directrice générale de la Commission canadienne du tourisme (CCT). « La CCT est heureuse de se joindre à Tourisme Montréal pour la réalisation de cette étude novatrice qui saura appuyer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. »

« La mise en marché de la destination québécoise passe de plus en plus par la vente des diverses expériences touristiques disponibles sur l'ensemble du territoire. Ainsi, notre participation à ce projet nous permettra de mieux évaluer les retombées de nos efforts auprès de nos diverses clientèles », a pour sa part précisé la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, madame Nathalie Normandeau.

Source: Pierre Bellerose. Tourisme Montréal
www.tourisme-montreal.org/stats

Taux d'occupation des hôtels montréalais en janvier 2005

44,38 %

Selon les dernières données recueillies par l'Association des hôtels du grand Montréal (AHGM), le taux d'occupation des hôtels du grand Montréal a atteint 44,38% en janvier 2005 contre 47,37% en janvier 2004.

Le nombre de chambres disponibles pour l'ensemble des membres de l'AHGM est passé de 478 733 en janvier 2004 à 478 764 en janvier 2005. Le nombre de chambres occupées est passé de 226 793 en janvier 2004 à 212 475 en janvier 2005.

Le prix moyen est passé de 120.50\$ à 121.07\$ pour la même période (janvier).

Ces résultats illustrent uniquement la performance des hôtels membres de l'AHGM et non pas de l'ensemble de l'hébergement montréalais.

Source : Statistiques AHGM, Février 2005.

POSTES D'ATTENTE

CHAMBARDEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE...

L'arrondissement a mis en place un important programme visant l'implantation de nouveaux postes de taxis sur rue et la modification de plusieurs postes existants. Les modifications sont les suivantes :

- remplacer, sur le côté Est de la rue Plessis, au Sud de la rue Sherbrooke, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (8 places) par une zone de stationnement réservé aux résidents de 9 h à 23 h, SRRR secteur # 22 (6 places);
- remplacer, sur le côté Est de la rue Plessis, entre la rue Sherbrooke et Ontario, une zone de stationnement réservé aux résidents de 9 h à 23 h, SRRR secteur # 22 (6 places) par une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (6 places);
- installer, sur le côté Ouest de la rue Alexandre-DeSève (dans le tournebride), une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (5 places);
- rallonger, sur le côté Sud de la rue Cathcart, coin Sud-Ouest de la rue University, de 4 places supplémentaires l'actuelle zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (total de 9 places);
- installer, sur le côté Sud de la rue Wellington, coin Sud-Ouest de la rue Prince, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (3 places);
- remplacer, sur le côté Nord du boulevard René-Lévesque, coin Nord-Ouest de la rue Clark, deux parcomètres par une zone de « stationnement interdit – excepté taxis », de 9 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi (3places);
- remplacer, face au 800 Ouest, boulevard René-Lévesque, entre les rues University et Mansfield, trois parcomètres par une zone de « stationnement interdit – excepté taxis », de 9 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi (3 places);
- remplacer, sur le côté Sud du boulevard De Maisonneuve, coin Sud-Est de la rue Guy, quatre parcomètres par une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (5 places);
- enlever, sur le côté Ouest de la rue University, coin Nord-Ouest du boulevard René-Lévesque, la zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (8 places);
- installer, dans la Place Monseigneur-Charbonneau, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (5 places);
- remplacer, sur le côté Sud de la rue Cathcart, coin Sud-Ouest de la rue Square-Phillips, trois parcomètres par une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (4 places);
- installer, sur le côté Sud de la rue Sainte-Catherine, coin Sud-Ouest de la rue Saint-Denis, une zone de « stationnement interdit de 18 h à 7 h – excepté taxis » (6 places);
- rallonger, sur le côté Est de la rue du Havre, coin Sud-Est de la rue Ontario, de 4 places supplémentaires l'actuelle zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (total de 10 places);
- installer, sur le côté Sud du boulevard René-Lévesque, coin Sud-Est de la rue Lucien-L'allier, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis », de 9 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi (3 places);
- installer, sur le côté Ouest de la rue Gauvin, entre les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (4 places);
- installer, sur le côté Sud de la rue Saint-Antoine, coin Sud-Ouest de la rue Gauvin, une zone de « stationnement interdit – excepté taxis » (5 places).

FIN TAXI
sec

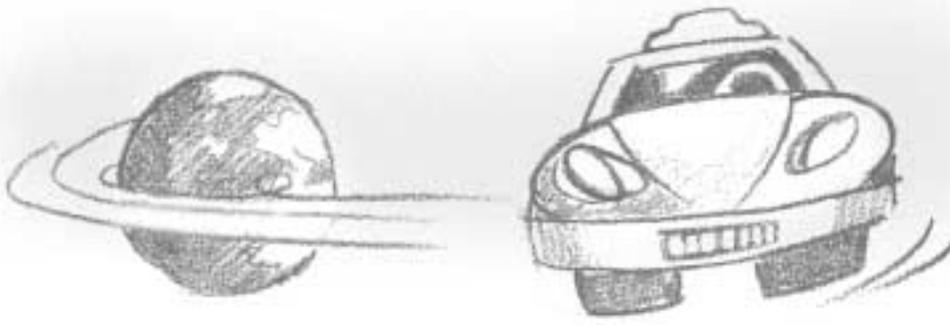
FINANCEMENT et REFINANCEMENT de PERMIS de TAXI
à travers le Québec

Pour des conditions avantageuses, **L'AVENUE À EMPRUNTER**

FIN TAXI

(514) 353-2757, sans frais 1 866 227-2091

FinTaxi, sec, une institution financière financée par le Fonds de solidarité



Taxis

Grève à Ottawa

À la fin de février dernier, les chauffeurs de taxi des firmes Blue Line Gloucester et Capital Taxi, d'Ottawa, ont voté pour le déclenchement d'une grève pour protester contre la tentative de leur employeur, Coventry Connections, de hausser leur cotisation mensuelle. Les dirigeants de Coventry Conventions, qui contrôlent 90 % de l'industrie dans la région d'Ottawa, affirment que les chauffeurs paient une cotisation largement inférieure à ce qui se paie ailleurs dans l'industrie du taxi et souhaitent une hausse de 40 % de la cotisation. Ils souhaitent également mettre fin à la sous-location des contrats.

« Nous offrons des services à nos chauffeurs à des coûts largement inférieurs à tout ce qui se fait ailleurs au Canada » de dire le président de Blue Line, Hanif Patni. Ce dernier pense d'ailleurs que la grogne provient du syndicat et non des chauffeurs eux-mêmes.

Pour sa part, le syndicat allègue que l'employeur cherche aussi à obtenir le droit de mettre à pied un chauffeur, simplement avec un préavis de 30 jours. « Cette proposition est inacceptable car les chauffeurs ont investi beaucoup en achetant des voitures neuves et sont aussi responsables de l'entretien du véhicule et des assurances » de répondre Yusef Al Mezel, le président du syndicat. Ce dernier est d'ailleurs convaincu qu'il s'agit en fait d'une bataille que l'employeur mène contre le syndicat.

Puis le 1^{er} mars, des chauffeurs de Blue Line Gloucester ont érigé des piquets de grève à la suite de la rupture des négociations avec l'employeur. Le syndicat affirmait même que l'employeur avait imposé un lock-out, ce qu'a nié la direction de l'entreprise.

« Il faut que les chauffeurs réalisent qu'il doit y avoir une certaine équité entre les cotisations que nous demandons aux chauffeurs de Blue Line et Capital, car il n'est pas normal que nous demandions une cotisation élevée aux chauffeurs des autres entreprises, et une cotisation réduite pour eux » de dire M.Patni.

Il reste que la fusion des territoires de taxi d'Ottawa, en janvier 2006, constitue un élément au coeur du problème, car les trois territoires existants seront fusionnés dans un seul territoire.

Mais le président du syndicat, Yusef Al Mezel, prétend « que les chauffeurs n'ont pas tout cet argent à donner aux propriétaires ».

Selon le syndicat, l'entreprise souhaite contrôler tous les taxis et les contrats de location et les louer à un tarif de 91 \$ par quart de travail de 12 heures.

Le 9 mars, environ 1,300 chauffeurs de taxi ont circulé dans Ottawa en forme de convoi, refusant de prendre des passagers à bord entre 8 h et 17 h en soutien aux 280 collègues qui sont en négociation avec Coventry Connections.

Les taxis assignés à l'aéroport ne faisaient pas partie du cortège et environ le quart des taxis de la capitale du pays ont répondu aux appels prioritaires, comme la desserte des hôpitaux et le transport adapté.

Puis, le 15 mars, les chauffeurs de taxi ont envahi une salle de l'hôtel de ville d'Ottawa, tentant d'inciter les autorités municipales à s'impliquer pour mettre fin à un conflit qui touche 70% des 1 000 chauffeurs de la capitale. Ils ont réussi à faire adopter par une motion invitant les parties à s'asseoir à la table des négociations et à trouver une entente.

Le lendemain, les deux parties annonçaient qu'il y aurait reprise des négociations sous peu, tandis que le syndicat indiquait que les deux parties avaient déjà amorcé un rapprochement au cours de discussions informelles.



Hanif Patni veut que ses chauffeurs de Gloucester paient le même montant de cotisation que ses chauffeurs des autres secteurs d'Ottawa.

du monde

QUAND LES CHEMINS DE FER FONT APPEL ... AUX TAXIS !

En 2004, CITYRAIL une entreprise de chemins de fer de Sydney (Australie) a dépensé pas moins de 1 086 941 \$ (CAN) en frais de taxi pour ses employés, histoire de contourner les problèmes de circulation de Sydney. Le tiers de cette somme est allée aux employées qui ont utilisé le taxi entre le domicile et leur lieu de travail, alors que 743 933,88 \$ (CAN) ont été dépensés pour assurer le transport du personnel assurant les services essentiels d'exploitation du réseau de la CITYRAIL . Le document révèle aussi que seulement 81 208 \$ (CAN) ont été dépensés par l'entreprise en 2003-2004 en frais de taxi pour compenser les retards dans les horaires de trains, des conducteurs de trains malades et l'annulation de service.

CITYRAIL a invoqué quatre raisons principales pour défrayer le transport par taxi à certains individus, comme lorsque les autres transports publics étaient incapables de suffire à la demande, lorsque le déplacement à l'intérieur de la journée de travail pour des réunions ne pouvait se faire faute d'espace de stationnement, l'envoi de personnel de façon urgente sur les lieux d'un événement et le retour d'employés malades à la maison.

(Daily Telegraph, Australie)

DES POSTES D'ATTENTE QUI ... SE FONT ATTENDRE

La ville de Glasgow, en Écosse, est aux prises avec un regain de violence et une crise aigue de citoyens incapables de retourner à la maison, car...les postes d'attente pour taxis sont trop peu nombreux !

Une récente étude démontre que des centaines de citoyens doivent attendre jusqu'à 45 minutes pour un taxi très tôt le matin, par manque de voitures disponibles. Le week end, pas moins de 40 000 fêtards doivent se rabattre sur les circuits d'autobus ou les taxis. Or, dans certains cas, on a déjà observé jusqu'à 300 personnes faisant la queue à un poste d'attente pour taxis.

La crainte des autorités municipales, c'est que dans certains quartiers de la ville, cette présence de centaines de citoyens au même endroits puisse dégénérer en affrontements. La suggestion retenue a donc été d'ouvrir de nouveaux postes d'attente dans le but d'éviter les accrochages entre citoyens et le bruit.

Une consultation des autorités policières, de l'industrie du taxi et des citoyens devra avoir lieu avant la création de ces nouveaux postes d'attente.

(EveningTimes, Écosse)

UN PARC DE TAXI EN PITEUX ÉTAT...

Aux Etats-Unis, les autorités municipales de Salt Lake City, en Utah, tentent de combattre deux fléaux qui minent le moral des chauffeurs de taxi de l'endroit : l'état lamentable du parc automobile et la surpopulation de chauffeurs.

« Les taxis de cette ville sont, et de loin, les plus vieux que j'ai vu en 25 ans de recherche dans cette industrie » a déclaré au conseil municipal de Salt Lake City M. Ray Mundy, consultant dans l'industrie du taxi. Pour ce qui est des véhicules, l'âge moyen est de 14 ans, alors qu'ailleurs en Utah l'âge moyen est de 10-11 ans et qu'on se débarrasse généralement des taxis après cinq ans de service.

Et comme si ce n'était pas déjà assez, les chauffeurs, en trop grand nombre selon certains, travaillent de longues heures, parfois jusqu'à 16 heures consécutives, pour des revenus avoisinants les 70 \$ (CAD), ce qui ne leur permet même pas de pouvoir s'offrir une assurance en cas de maladie. À cet effet, il n'est pas rare de voir une centaine de taxis attendre en ligne aux abords de l'aéroport, parfois jusqu'à trois heures !

Ray Mundy propose une série de mesures pour rétablir l'équilibre, soit le retrait des permis à 30 % des chauffeurs, ce qui ramènerait leur nombre de 235 à 187. Il préconise aussi de réduire l'accès à

l'aéroport à un nombre restreint de taxis. « La ville devrait aussi inciter les entreprises de taxi à rajeunir leur parc automobile » de conclure M. Mundy.

(Deseret Morning News, Utah)

EN ROUTE POUR LES OLYMPIQUES ?

À compter du 1^{er} avril, les chauffeurs de taxi de Beijing devront bientôt passer de nouveaux examens de géographie et d'anglais en vue de la tenue des Olympiques de 2008. Le Bureau des transports de la ville souhaite aussi que les chauffeurs travaillent à l'amélioration du service à la clientèle, histoire d'accueillir les centaines de milliers de visiteurs de partout sur la planète et de donner une image positive et bien organisée des Olympiques.

Les plus jeunes chauffeurs devront passer les tests rapidement alors que ceux qui sont l'industrie du taxi depuis plus de trois ans devront montrer leurs connaissances aux examens prévus pour... 2007 !

(China View, Chine)

DES CHAUFFEURS PROPRES, PROPRES, PROPRES

Au Michigan, la petite ville de Grand Rapids, a adopté, le 16 mars dernier, un règlement obligeant tous les chauffeurs de taxi de la ville à subir un test anti-drogue pour pouvoir conduire un taxi.

Le secrétaire du conseil de ville, qui a fait pression pour faire adopter ce règlement municipal, affirme que 40% des chauffeurs actuels ont des antécédents judiciaires, dont la moitié touchent le trafic de drogue ou des problèmes d'alcool. « En 10 ans, j'ai reçu plusieurs informations à l'effet que des chauffeurs faisaient usage de drogue. J'en ai reçu par courriel, par téléphone et même en personne. Il y en a de plus en plus » de dire Terri Hegarty, secrétaire du conseil municipal. Le règlement prendra effet le 1^{er} avril prochain.

(WOOD TV, Michigan)

Information touristique

Internet : www.tourisme-montreal.org
Téléphone : 1 877 BONJOUR (266-5687)

DEUX BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

VIEUX-MONTRÉAL

Angle place Jacques-Cartier et rue Notre-Dame

Heures d'ouverture :

Tous les jours :
début avril au 3 juin, de 9 h à 17 h
du 4 juin au 6 septembre, de 9 h à 19 h

Renseignements et publications :

Guide touristique, carte touristique, guides Shopping et Restos, etc. Les visiteurs peuvent aussi se procurer la Carte musées Montréal au coût de 39 \$.

CENTRE-VILLE

1255, rue Peel

Heures d'ouverture :

Du 4 septembre au 31 mai, de 9 h à 18 h
du 1^{er} juin au 3 septembre, de 7 h à 20 h

Renseignements :

Services de réservation d'hôtels, de croisières et de visites de la ville, de location de voiture, d'agence de voyages, de bureau de change, etc.

CLUB MONTRÉAL

www.tourisme-montreal.org

Pour tout savoir sur Montréal, connaître toutes les primeurs, être éligible à de nombreux concours et avoir accès à des offres exclusives. C'est facile et c'est gratuit! Envoyé six fois par année, le bulletin électronique s'adresse à ceux qui s'intéressent à Montréal et aux touristes potentiels.

Les économusées mettent en valeur les métiers d'art

www.economusees.com

Un économusée est une entreprise de métiers d'art ou d'agroalimentaire qui produit des objets répondant aux besoins actuels selon des méthodes de fabrication traditionnelle. En ouvrant leurs ateliers et boutiques au public, les économusées offrent un lieu d'interprétation et partagent leur savoir-faire avec le public. Quatre entreprises montréalaises font partie du regroupement des Économusées :

- Les Brodeuses (514) 276-4181
- Galerie Parchemine (514) 845-3368
- Hectarus (514) 495-2629
- Jules Saint-Michel, Luthier (514) 288-4343

La Société des arts technologiques (SAT)

1195, boul. Saint-Laurent

www.sat.qc.ca

La SAT réunit sous un même toit les créateurs qui utilisent les technologies numériques. La SAT œuvre dans les domaines de la recherche, la création, la diffusion et la conservation des arts numériques et collabore avec les institutions d'enseignement par son programme de maillage avec les milieux universitaire et scientifique autour d'événements spécifiques.

XI^e Championnats du Monde FINA

17 au 31 juillet 2005, au parc Jean-Drapeau

www.montreal2005.org

Montréal accueille les XI^e Championnats du Monde FINA (natation, plongeon, nage synchronisée, water-polo et nage en eau libre).

Un air de jeunesse pour l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis

1415, rue Saint-Hubert

www.gouverneur.com

L'Hôtel Gouverneur Place Dupuis a récemment complété une première phase de rénovation, offrant maintenant des chambres et des salles de réunion revampées. La deuxième phase de ce programme de rénovation où plusieurs millions de dollars sont investis sera complétée en mars 2005. Le sixième étage sera alors rénové en totalité.

Le Delta Montréal rénove en grand

475, avenue du Président-Kennedy

www.deltamontreal.com

L'hôtel Delta Montréal a récemment terminé la première phase d'un important plan de rénovation et amorce une deuxième phase qui sera complétée en mars 2005. Au total, 3,5 millions \$ auront été investis à la fin des travaux. Les chambres, les espaces publics et les ascenseurs auront alors été rénovés. Un étage exécutif comptant 66 chambres a été inauguré et le restaurant a été complètement repensé.

Priape fête ses 30 ans

1311, rue Sainte-Catherine Est

La célèbre boutique du Village, pionnière à la fois dans le commerce de détail et la conception de produits visant essentiellement la clientèle gaie, a 30 ans. Recherchée et reconnue par les touristes de la communauté venant de partout dans le monde, cette boutique est une véritable destination shopping gaie où l'on trouve de tout, du simple jean à l'accessoire érotique en passant par un vaste choix de films et de magazines. Pour ses 30 ans, Priape a entrepris des travaux de rénovation qui seront terminés au printemps ou au début de l'été 2005.

St-Viateur Bagel & Café

1127, avenue du Mont-Royal Est

www.stviateurbagel.com

Tout le monde a déjà entendu parler des fameux bagels montréalais, ces petits pains en forme d'anneau enrobés de graines de sésame ou de pavot. La boulangerie St-Viateur Bagel Shop fait le délice des amateurs, montréalais ou touristes, 24 heures par jour dans le quartier Mile End depuis 1957. Mais il y a plus : au cœur du Plateau Mont-Royal, la petite sœur de cette boulangerie légendaire est doublée d'un café où l'on peut déguster toutes sortes de sandwiches sur bagel, qu'ils soient garnis de saumon fumé, de rosbif ou encore de fromage de chèvre, de pesto et de tomates séchées.

RESTAURANTS

Aix Cuisine du Terroir

Hôtel Place d'Armes, 711, Côte de la Place d'Armes

www.aixcuisine.com

Chef : Janick Bouchard. Cuisine mettant en vedette les produits du terroir québécois.

Brunoise

3807, rue St-André

www.brunoise.ca

Chef : Michel Ross. Cuisine du marché contemporaine.

Brönte Restaurant

1800, rue Sherbrooke Ouest

Le raffinement culinaire n'a d'égal que le magnifique décor primé lors du Concours commerce design Montréal 2004.

Cavalli

2040, rue Peel

www.ristorantecavalli.com

Le raffinement culinaire n'a d'égal que le magnifique décor primé lors du Concours commerce design Montréal 2004.

Donatella

1453, rue Sainte-Catherine Est

Combinant lounge, bar et restaurant, cet établissement du Village se spécialise dans les fruits de mer.

RESTAURANTS

Garçon !

Hôtel Le Cantlie Suites, 1112, rue Sherbrooke Ouest.

Une classe incomparable et une cuisine impeccable, voilà ce que propose Garçon!, un nouveau venu qui ne cesse d'accumuler les critiques les plus enthousiastes.

Les Chèvres

1201, avenue Van Horne.

www.leschevres.com

Chefs : Stelio Perombelon et Patrice Demers. Fine cuisine mettant en vedette les produits biologiques.

Mozza

1208, rue Sainte-Catherine Est.

Sympathique restaurant italien situé dans le Village offrant un excellent rapport qualité/prix. Apportez votre vin.

ÔThym

1112, boul. de Maisonneuve Est.

Cette nouvelle adresse « apportez votre vin » située dans le Village attire par l'équilibre de son décor, le charme de sa cuisine d'inspiration française offerte à prix raisonnable et l'atmosphère animée qui y règne.

Skala

295, rue Saint-Paul Est.

Une cuisine créative dans un endroit branché.

Tapeo

511, rue Villeray.

Ce restaurant de quartier propose un menu de tapas qui vous fera faire un petit voyage en Espagne. Les produits sont d'une extrême fraîcheur, les saveurs relevées et l'ambiance animée.

ÇA SE PASSE AU PALAIS DES CONGRÈS...

American Educational Research Association

Hôtels multiples

11 au 15 avril

13 000 délégués

Conférence nationale de l'association des infirmières et infirmiers de salles d'opération du Canada

Palais des congrès

28 avril au 6 mai

800 délégués

Bombardier inc.

Palais des congrès

29 mai au 4 juin

1 400 délégués

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Forces de la nature

Jusqu'au 24 avril 2005, cinéma IMAX® du Centre des sciences de Montréal. Découvrez comment naissent les tremblements de terre, tornades et volcans et tous les efforts déployés pour les prévenir et s'y préparer.

Papillons en liberté

Jusqu'au 1^{er} mai 2005, Jardin botanique de Montréal. Des milliers de papillons colorés déambulent parmi les plantes exotiques. Découvrez aussi les formes et les couleurs incroyables de quelques-unes des plus belles chenilles du monde.

Égypte éternelle

Chefs-d'œuvre d'art ancien du British Museum

Jusqu'au 22 mai 2005, Musée des beaux-arts de Montréal. Circulez parmi quelque 150 pièces muséales de grande valeur et découvrez l'empire égyptien de l'époque pharaonique à l'occupation romaine.

Les années 60 : Montréal voit grand

Jusqu'au 11 septembre 2005, Centre Canadien d'Architecture. L'exposition illustre les processus qui ont entraîné la mutation spectaculaire de Montréal, alors qu'il s'y prépare l'exposition universelle de 1967.

Un nouveau spectacle pour le Cirque du Soleil

Du 21 avril au 19 juin 2005, Vieux-Port de Montréal. Un spectacle qui explore le monde des rêves, une dimension intermédiaire située entre le ciel et la terre.

Impact de Montréal

Du 29 avril au 4 septembre 2005, Centre Claude-Robillard. Club de soccer professionnel oeuvrant dans la A-League.

Rencontres en Gaule romaine

Du 16 mai au 9 octobre 2005, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Plus de 200 objets, témoins privilégiés de la vie quotidienne des gens illustres ou ordinaires, offrent un moment d'immersion au cœur de la civilisation gallo-romaine.

Week-end Hot & Dry

Du 19 au 23 mai 2005, divers endroits. Hot & Dry, le party Fresh et plusieurs activités.

Piknik Électronik

Les dimanches du 22 mai au 18 septembre 2005, au parc Jean-Drapeau. Les Piknik Électronik sont des rendez-vous hebdomadaires consacrés à la musique électronique.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Festival de Théâtre des Amériques

Du 25 mai au 8 juin 2005, différentes salles de Montréal. Le Festival rassemble ceux qui font du théâtre et ceux qui s'y intéressent et présente les compagnies les plus novatrices de notre époque.

Festival de musique de chambre de Montréal

Du 26 mai au 18 juin 2005, au chalet du mont Royal. De la musique ancienne et du jazz, proposés par de grands interprètes parmi les plus connus du monde.

Épreuves de la Coupe du Monde Cycliste Féminine de Montréal

Le 28 mai 2005 sur le mont Royal. Le circuit de la Coupe du Monde de Montréal accueille l'élite du cyclisme féminin sur le magnifique site du mont Royal.

La Féria du vélo de Montréal

Du 29 mai au 5 juin 2005. Île de Montréal. Une semaine d'activités dédiées au vélo et à la vie urbaine. Au programme : le Défi métropolitain, Un Tour la Nuit et le fameux Tour de l'Île.

La Journée des musées montréalais

Le 29 mai 2005, Journal de Montréal. Entrée libre dans 30 musées de la région de Montréal.

Mondial de la bière

Du 1^{er} au 5 juin 2005, La Gare et la Cour Windsor. Une aventure brassicole où le mariage des saveurs des bières, cidres et mets variés sont à l'honneur.

Saint-Pierre et le Vatican

L'héritage des papes

Du 4 juin au 18 septembre 2005, Basilique Notre-Dame de Montréal. Plus de 300 objets provenant de la collection privée du Vatican retracent l'évolution de l'Église et de la papauté, de Saint-Pierre à aujourd'hui.

Croque-insectes en fête!

Du 6 au 19 juin 2005, Insectarium de Montréal. Dégustations d'insectes, ateliers, animations pour enfants et kiosques d'information sur les insectes dans le cadre d'une fête champêtre.

Sensation

le Festival mode et design de Montréal

Du 8 au 12 juin 2005, avenue McGill College (entre la rue Sainte-Catherine et le boul. de Maisonneuve). Spectacles et défilés mettant en scène, à ciel ouvert, les plus grands noms de la mode et du design.

Commentaires?... Questions?... Suggestions?
dallaire.louise@tourisme-montreal.org

AMORCE D'UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LES COMPAGNIES DE TAXI

Depuis la mise en service du système informatique ACCÈS 5 en septembre 2003, deux problèmes importants ont entraîné la STM et ses partenaires de l'industrie du taxi dans de longues négociations, qui ont finalement produit une entente entérinée par le conseil d'administration de la STM en septembre 2004.

Au cours des négociations, la STM avait un objectif prioritaire. Elle voulait trouver une solution efficace au problème récurrent du manque de voitures taxi qui a tant affecté la qualité du service aux usagers au cours des dernières années. Or, ce manque de voitures a été particulièrement marqué au cours de l'automne 2003 et de l'hiver 2004.

En contrepartie, les compagnies de taxi voulaient obtenir un dédommagement juste et équitable, en guise de compensation pour l'augmentation des coûts d'exploitation découlant des nouveaux processus d'affaires requis par ACCÈS 5.

MANQUE DE VOITURES ET ACTIONS DE LA STM

L'an dernier, le manque de voitures taxi était si important que la STM s'est vue obligée de réduire son offre de service au début de 2004. La situation était d'ailleurs aggravée par les conditions difficiles découlant du rodage du nouveau système informatique qui amplifiaient le besoin de voitures taxi.

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES ET NÉGOCIATION

Le dialogue entamé avec les partenaires de l'industrie du taxi a amené la STM à reconnaître que l'implantation d'ACCÈS 5 avait imposé d'importantes modifications dans l'organisation du travail

des compagnies de taxi. Aussi, le travail supplémentaire pour assurer une répartition plus efficace et une facturation mieux structurée des courses, la formation des répartiteurs et les coûts liés à l'impression de milliers de feuilles routes ont généré des frais supplémentaires considérables qui devaient être reconnus et compensés.

AMORCE D'UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Ainsi, après plus de six mois de négociations, un processus continu a été mis en place en vue d'un partenariat renouvelé qui devrait augmenter l'efficacité et la fiabilité du service grâce à un engagement ferme de l'industrie du taxi à assurer une disponibilité suffisante de véhicules. Ainsi, les clients du transport adapté devraient bénéficier d'une meilleure utilisation des ressources.

À cet égard, la STM a révisé tous les quotas et les a ajustés selon les capacités de chaque entreprise. L'entente prévoit que des pénalités pourraient être imposées lorsqu'un manque de voiture injustifié surviendrait. Les contrats avec l'industrie du taxi devraient être renégociés d'ici janvier 2005.

C'est un dossier à suivre. Votre bulletin Transport Contact vous tiendra au courant de son évolution.

Pour avoir une idée de l'importance de l'industrie du taxi dans l'offre de service de transport adapté à Montréal, il faut savoir qu'en 2003, les 12 compagnies fournissant ce service ont effectué 892 517 déplacements, ce qui correspond à près de 70 % du total des déplacements offerts par la STM durant l'année.



Réponses – Jeux



Question 2

A2, B7, C8, D4, E5, F6, G10, H1, I9, J3, K12, L11

Question 3

1-Chevrolet Venture, 2-Dodge Caravan Sport, 3-Ford Windstar, 4-Mazda MPV

Question 4

1-Echo, 2-Focus, 3-Impala, 4-Tiburon, 5-Altima, 6-Sunfire, 7-Accord, 8-Corolla, 9-Cavalier, 10-Intrepid, 11-Protege, 12-Galant, 13-Esteem

Les petites annonces

À VENDRE

Permis A-11 avec voiture *Malibu* 2001.
Tél. : **514-266-5511**

Permis A-11 avec auto en bon état, 215 000 \$
(ferme) Appelez Medy.
Tél. : **450-964-1298**

4 permis de taxi (en bloc seulement), à
financement disponible, région de Joliette.
Tél. jour avant 16 h 00 : **514-252-9546**

Permis A-11 avec *Grand Marquis* 2000 très
propre, 225 000 \$.
Tél. : **514-812-3812**

Permis Taxi Coop Odyssée 1999, 230 000 \$.
Karim : **487-6427 / 813-8227**

Chevrolet impala 2002 (ex police),
200 000 km, inspectée, très propre.
Tél. : **514-812-3812**

Wolk Transporter 1998, 8 200 \$ /108 000 km
diesel, blanche avec fenêtre arrière + côté,
idéal pour voyageur.
Caroline : **514-813-1819**

Toyota Camry 2001 gris, 71 000 km, radio am/
fm, cassette/cd, complètement équipée, siège
électrique vga, inspection complète.
Garage r.i.t.e. inc : **514-324-7298**

Permis de taxi Hochelaga. *Chevrolet Malibu* 2000.
Fayez : **450-629-4443** ou **514-892-5608**

Permis A-11 avec *Mazda* 626 1999.
Tél. : **450-964-1298**

Permis A-11, 235 000 \$ négociable. Appeler
Gilles : **514-248-0123**

À LOUER

Taxi à louer Hemlock + Pontiac + Angrignon
7 jours – single.
Pierre : **514-365-5004** ou **514-365-5005**

Shift soir, chauffeur d'expérience avec bon
dossier conduite.
Tél. : **514-961-5122**

Single ou shift.
Tél. : **514-993-3711**

Taxis-A11.
Tél. : **450-964-1298**

RECHERCHÉ

Chauffeur de nuit responsable demandé pour
travailler dans Coop-Taxi Montréal. Rejoindre
Abdul de 20 h à 23 h et de 10 h à 12 h.
Tél. : **514-721-1708**

Chauffeur pour quart de nuit pour Pontiac
Hemlock. Serge : **450-678-0331**
Cell. : **(514) 963-3947 / 562-3404 / 586-3116**

Permis grand-luxe limousine, 50 000 \$.
Chauffeur taxi adapté pour Montréal.
Roi : **514-830-7726**

Permis limousine ou limousine de grand luxe.
Looking for a limousine permit or a taxi
service grand limousine.
Gary : **514-585-2601**

Chauffeur cherche **Taxi A-11 single** avec ou
sans radio.
Tél. : **852-1177** ou cell. : **591-3252**

RECHERCHÉ

Chauffeur cherche **taxi single Phantom**,
Phantom à louer.
Tél. : **514-323-7165**

Taxi A-11 single ou shift, avec ou sans radio.
Tél. : **514-528-0275** ou cell. : **514-815-9747**

Taxi A-11 shift le jour, avec radio.
Tél. : **514-334-8364**

Chauffeur propre, non fumeur, responsable,
avec expérience, ponctuel cherche un **taxi
single Phantom**.
Ali : **514-582-3044**

Chauffeur cherche **taxi A-11** pour shift jour
de 6 h à 18 h on single.
Tél. : **514-733-3382**

Auto taxi pour travailler samedi, dimanche et
lundi, Alfred Ciabe, 7470, Berri.
Tél. avant 13 h : **276-2003**

Taxi A-11 single. Expérience de plusieurs
années à Montréal et dans une autre ville
Nord-Américaine, bon record de conduite,
responsable, références.
Zoheir : **514-898-7344**

Voiture single ou shift de soir.
Tél. : **514-593-9159**

Chauffeur pour shift de soir, taxi A-11
Diamond pour un ou deux mois, peut-être
permanent, personne sérieuse,
Mr. Saber : **581-4896**

PUBLICITÉ



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint Paul

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

Arrondissement Sud-Ouest

FINANCEMENT

C'EST FACILE, INFORMEZ-VOUS !

(514) 765-3577 poste 254

TÉLÉ TAXI

UNE PREMIÈRE DANS LES TAXIS DE MONTRÉAL

Du 21 mars au 21 juin, l'industrie du taxi de Montréal sera l'hôte de *Télétaxi*, une expérience unique et qui dépasse de loin tout ce qui s'est fait dans le milieu du taxi, dans la métropole, depuis longtemps.

Télétaxi est un projet d'art contemporain par lequel les passagers d'un véhicule taxi circulant dans les rues de la ville découvriront un écran vidéo interactif situé sur le dos du siège de passager avant. Au hasard de leur trajet, les passagers-spectateurs visionneront de courtes animations et vidéos réalisées par 12 artistes. D'une durée variant entre 15 et 45 secondes, ces œuvres apparaissent lorsque le taxi croise une intersection particulière ou passe près d'un emplacement spécifique. Le dispositif de présentation des œuvres est relié à un GPS (Global Positioning System).

Le Télétaxi utilise cette technologie à des fins artistiques. Il se sert du GPS pour faire concorder l'apparition des œuvres avec les intersections que traverse le taxi; de plus, selon les rues que le véhicule emprunte, l'apparition de telle ou de telle œuvre est déclenchée.

Les artistes participants ont réalisé ces œuvres en fonction du contexte géographique, historique, social et politique de la Ville de Montréal. Au hasard de leurs déplacements, ils ont choisi des lieux précis et ont décidé de créer, en fonction de ces lieux, une œuvre qui fera partie de l'exposition *Télétaxi*.

L'expérience, pilotée par *Dare-Dare*, centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal, ne compte aucun espace publicitaire et sera accessible à l'intérieur d'un seul taxi.

Des visites guidées avec les artistes et le public seront organisées.



Conformité des lanternons

LE BTR SERA PLUS VIGILANT

Au cours des prochaines semaines, les inspecteurs du Bureau du taxi et du remorquage porteront une attention plus particulière aux lanternons.

En effet, depuis juin 2003, les articles 23 et 181 du règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal stipulent clairement que le numéro du lanternon doit être identique au numéro de la

vignette du taxi (art. 23) et que les dispositions de cet article s'appliquent « à tout nouvel intermédiaire en services et à tout nouveau membre d'un intermédiaire en services » (art. 181).

Depuis janvier 2004, lors des transactions au comptoir impliquant le changement de propriétaire, une note signalant les dispositions de ces deux articles apparaît au bas du reçu.

Depuis un certain temps, les inspecteurs du BTR ont remarqué que les dispositions sur le numéro du lanternon ne sont pas respectées.





OBTENEZ DU **CAPITAL EN FINANÇANT**
VOTRE PERMIS DE TAXI

Si vous pensez à acquérir un nouveau véhicule, un véhicule adapté, rénover votre demeure, acheter un nouveau permis de Taxi ou encore simplement partir en vacances vous pourriez peut-être obtenir le capital nécessaire en refinançant votre permis de taxi. Vous êtes peut-être assis sur une source de financement plus qu'intéressante sans le savoir. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse populaire de l'Ouest de Villeray.

En effet, si vous êtes propriétaire d'un permis de taxi, vous pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour réaliser le projet qui vous tient à cœur.

(514) 382-6096
www.cpdov.com

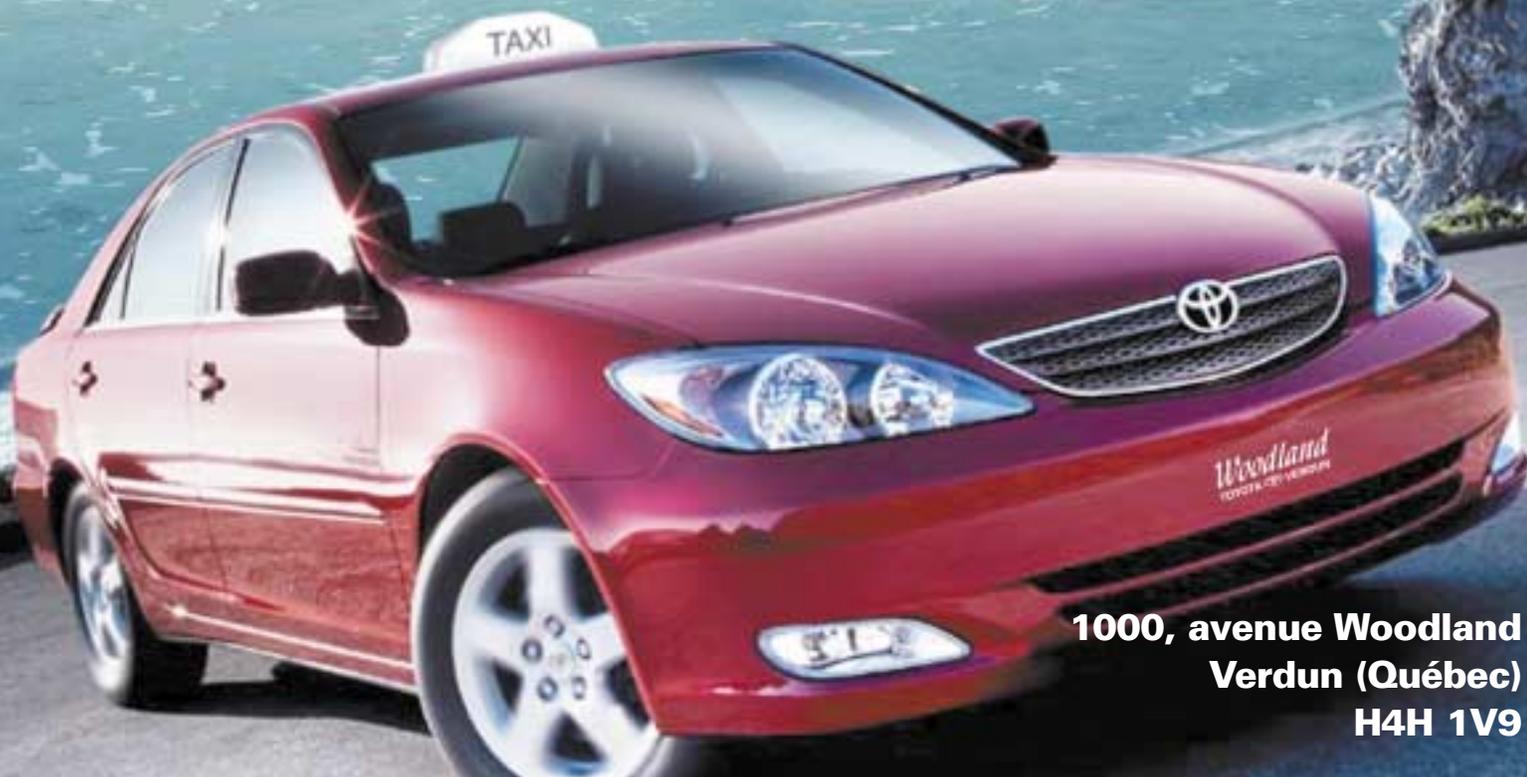
Woodland

TOYOTA  VERDUN

EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE D'AUTOS TAXI À MONTRÉAL
FINANCEMENT ET LIVRAISON RAPIDES • SERVICE VIP EXPRESS TAXI
PRIX SPÉCIAUX SUR PIÈCES POUR AUTOS TAXI
SERVICE COMPLET DE CARROSSERIE**

514-761-3444



**1000, avenue Woodland
Verdun (Québec)
H4H 1V9**

